

Sciences économiques et sociales

Classe de seconde, enseignement commun

Les sciences économiques et sociales

font partie des enseignements
communs
à tous les
élèves de la classe de seconde.

Objectifs:

Faire acquérir aux élèves la
maîtrise des notions et
raisonnements essentiels en

économie,
sociologie et science politique

permettre aux élèves de découvrir
de nouvelles disciplines, et ainsi
éclairer leur choix
d'enseignement de spécialité pour
leur poursuite d'études dans
le cycle terminal du
lycée

PROGRAMME DE SECONDE

Science économique

- Comment crée-t-on des richesses et comment les mesure-t-on ?
- Comment se forment les prix sur les marchés ?

Sociologie et science politique

- Comment devenons-nous des acteurs sociaux ?
- Comment s'organise la vie politique ?

Regards croisés

- Quelles relations entre le diplôme, l'emploi et le salaire ?

Objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques

Calcul, lecture, interprétation :

- Proportion, pourcentage de répartition.
- Taux de variation, taux de variation cumulé, coefficient multiplicateur, indice simple.
- Moyenne arithmétique simple et pondérée.

Lecture et interprétation :

- Indice synthétique.
- Médiane.
- Valeur nominale, valeur réelle.
- Tableau à double-entrée.
- Représentations graphiques : diagrammes de répartition, représentation de séries chronologiques.

Sciences économiques et sociales

Classe de première, enseignement de spécialité, voie générale

L'enseignement de spécialité de sciences économiques et sociales dans le cycle terminal s'adresse aux élèves désireux de poursuivre l'enseignement commun suivi en seconde dans une logique d'approfondissement et de diversification des thèmes abordés.

L' un des objectifs principaux de cet enseignement est :

- préparer les élèves à la poursuite d'études post-baccalauréat et leur permettre de faire des choix d'orientation dans l'enseignement supérieur.

Vaste éventail de cursus pour lesquels la maîtrise de connaissances en SES constitue une entrée :

- classes préparatoires économiques et commerciales
- classes préparatoires lettres et sciences sociales
- formations universitaires d'économie et gestion, de droit, de science politique, de sociologie, de langues étrangères appliquées (LEA), d'administration économique et sociale (AES),
- instituts d'études politiques
- écoles spécialisées : écoles de commerce et management, écoles de communication et journalisme, etc.)

**Là encore le programme de 1ère
va articuler :**

science économique

sociologie

science politique

Science économique

Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?

Comment les marchés imparfaitement concurrentiels fonctionnent-ils ?

Quelles sont les principales défaillances du marché ?

Comment les agents économiques se financent-ils ?

Qu'est-ce que la monnaie et comment est-elle créée ?

Sociologie et science politique

Comment la socialisation contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?

Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?

Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?

Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ?

Voter : une affaire individuelle ou collective ?

Regards croisés

Comment l'assurance et la protection sociale contribuent-elles à la gestion des risques dans les sociétés développées ?

Comment les entreprises sont-elles organisées et gouvernées ?

Objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques

Calcul, lecture, interprétation :

- Proportion, pourcentage de répartition.
- Taux de variation, taux de variation cumulé, coefficient multiplicateur, indice simple.
- Moyenne arithmétique simple et pondérée.

Lecture et interprétation :

- Indice synthétique.
- Médiane.
- Valeur nominale, valeur réelle (notamment, taux d'intérêt nominal et taux d'intérêt réel)
- Tableau à double-entrée.
- Représentations graphiques : diagrammes de répartition, représentation de séries chronologiques.
- Représentation graphique de fonctions simples (offre, demande, coût) et interprétation de leurs pentes et de leurs déplacements.

Durée hebdomadaire de l'enseignement en Sciences économiques et sociales



1h30

2de

socle commun

4h

1re

6h

Term

discipline de spécialité

QUELS ENSEIGNEMENTS EN PREMIÈRE ET TERMINALE ?

**VOIES GÉNÉRALE
ET TECHNOLOGIQUE**
Enseignements communs

16 h en voie générale ; 13 à 14 h en voie technologique

français <i>en 1^{re}</i>	philosophie <i>en Tle</i>	enseignement scientifique¹ / mathématiques²	
histoire - géographie	enseignement moral et civique	langue vivante A et langue vivante B	éducation physique et sportive

3 SPÉCIALITÉS
EN 1^{RE}

2 SPÉCIALITÉS
EN Tle



VOIE GÉNÉRALE

Enseignements de spécialité

< ou >

1 SÉRIE
AU CHOIX

VOIE TECHNOLOGIQUE

Enseignements de spécialité selon la série



4 h par enseignement en 1^{re} ; 6 h en Tle

arts	mathématiques
biologie - écologie ³	numérique et sciences informatiques
histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques	physique - chimie
humanités, littérature et philosophie	sciences de la vie et de la Terre
langues, littératures et cultures étrangères	sciences économiques et sociales
littérature et langues et cultures de l'Antiquité	sciences de l'ingénieur

Enseignements optionnels en voie générale

Dès la 1^{re} : **langue vivante C⁴** ; arts ; EPS ; langues et cultures de l'Antiquité⁵

En Tle : **mathématiques expertes ; mathématiques complémentaires ; droit et grands enjeux du monde contemporain**

Les enseignements de spécialité des séries de la voie technologique sont sur education.gouv.fr

STMG

sciences et technologies du management et de la gestion

ST2S

sciences et technologies de la santé et du social

STHR

sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

STI2D

sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

STL

sciences et technologies de laboratoire

STD2A

sciences et technologies du design et des arts appliqués

S2TMD

sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse

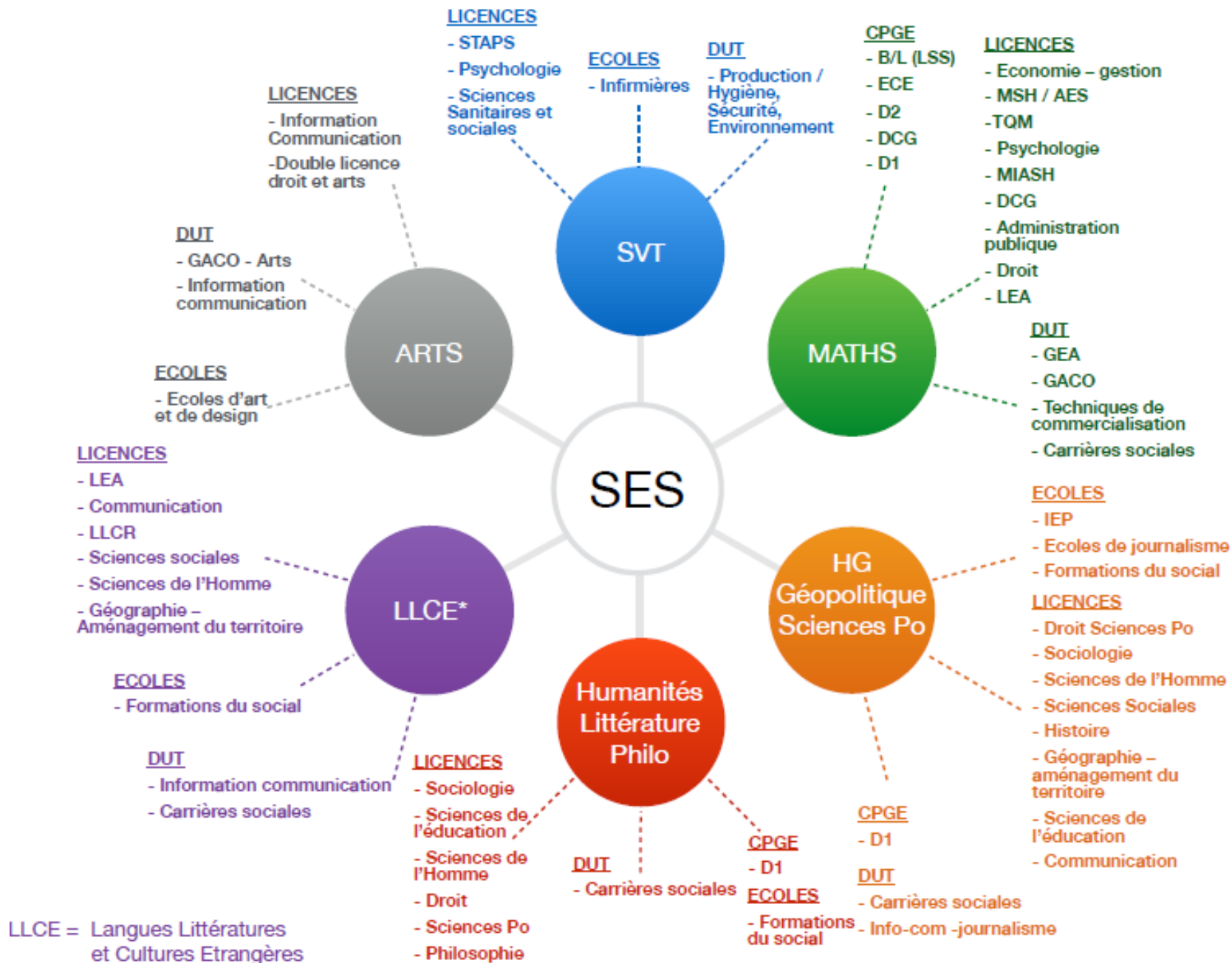
STAV

sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

*Le choix des spécialités se fera en fin de
seconde.*

*Pour faire ce choix, l'élève devra tenir
compte de ses vœux de poursuite d'études
et
examiner les programmes de spécialités
consultables sur internet*

eduscol.education.fr/cid134825/consultation-sur-les-programmes



LLCE = Langues Littératures et Cultures Etrangères

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT

